

Titre de l'action :
Nom, adresse postale, mél et numéro de téléphone de l'école ou de l'établissement (préciser la circonscription pour une école) :
Lycée R. Schuman, 4 rue Mgr Pelt, BP55130, Metz (57074) ce.0570057C@ac-nancy-metz.fr 03.87.76.40.40
UAI de l'école ou de l'établissement :
0570057C
Site internet de l'école ou de l'établissement :
http://lycee-schuman.fr/
Souhaitez-vous présenter cette action au prix académique de l'innovation 2017 (sous réserve que l'action soit effectivement mise en œuvre) ?
Votre action est-elle une innovation ? <u>Une expérimentation au titre de l'article L401-1</u> ? Une expérimentation relevant d'un autre cadre (précisez) ?
Expérimentation
Date de création de cette fiche :
Juin 2017
Date du début de votre action :

Septembre 2016	
Durée prévue (nombre d'années scolaires) :	
5 ans	
Quels documents allez-vous produire ? Préciser la nature (écrit, diaporama, vidéo, son...) :	
Ecrits réflexifs et témoignages sur l'action. Dans l'avenir : documents de suivi, grilles de compétences transversales. Si le LéA (Lieu éducatif Associé - cf. IFé Lyon) MIREDeP (Mise en REseaux Des Enseignants et Développement Professionnel) accueille régulièrement plusieurs enseignants de PACTE, les productions liées à l'espace d'analyse du travail pourront nourrir la production envisagée.	
Avez-vous une URL à communiquer pour retrouver ces documents (à défaut ce sera celle de votre article sur le site du PASI) ?	
http://www4.ac-nancy-metz.fr/pasi/spip.php?article1222	
Résumer votre action en une centaine de mots maximum, soignez précis et attractif, cette description doit être accessible à tout public :	
<p>Création d'un ensemble constitué de deux classes de seconde (72 élèves) ; la prise en charge des élèves peut s'effectuer avec l'ensemble du groupe, avec plusieurs groupes et mobiliser plusieurs professeurs en même temps.</p> <p>Faciliter la mise au travail en seconde de chaque élève et du groupe classe en proposant de travailler les notions et compétences par la démarche de projet ; susciter l'adhésion en mettant en avant les projets porteurs de sens et de connections interdisciplinaires</p> <p>Permettre et développer progressivement l'exercice de l'autonomie et la prise d'initiative.</p> <p>Ce travail impliquant personnellement l'élève ou le groupe d'élèves qui doit rendre un travail dans un temps imparti, est source de coopération renforcée et de motivation et d'efforts dans la durée.</p> <p>Ce projet questionne les modalités d'évaluation pratiquées par l'équipe de professeurs engagés dans cette expérimentation.</p>	
Nom et prénom de la personne contact :	Dominique Beck
Fonction :	Proviseure
Numéro de téléphone :	03 87 76 40 40
Mél :	ce.0570057C@ac-nancy-metz.fr
Site en ligne (adresse de l'article du site du PASI consacré à votre action) :	
http://www4.ac-nancy-metz.fr/pasi/spip.php?article1222	

Dans quelle(s) catégorie(s) s'inscrit votre action (n'en conserver que 2 au maximum, effacer les autres) ?

- 3. ambition scolaire pour les élèves
- 4. modalités d'évaluation des élèves

Constat à l'origine de l'action :

Diagnostic initial et priorités de l'établissement

La politique d'établissement 2012-2016 a pour finalité que chaque apprenant prenne « confiance, qu'il développe son libre arbitre, son esprit critique et son autonomie afin qu'il soit bien avec lui-même et bien avec les autres. »

Pour y parvenir, 3 axes stratégiques structurent le projet d'établissement :

S'épanouir ; Se construire ; Réussir.

Parallèlement, un contrat d'objectifs visant à améliorer les résultats scolaires, l'assiduité et la fluidité des parcours a été mis en œuvre.

Le contexte est celui d'un lycée qui a perdu 700 élèves de 2005 à 2011. A la fermeture du collège s'ajoutent des difficultés de recrutement en seconde. Le lycée n'est pas considéré comme attractif, il est même parfois évité tant la demande sociale porte sur les établissements de centre ville. En 10 ans Schuman a perdu 10 classes de seconde.

Depuis cinq ans, les effectifs se stabilisent au lycée, grâce à la pédagogie visant à mettre en place un cercle vertueux avec des parcours fluides, l'accès au bac en trois ans, pour donner davantage de choix aux élèves. Malgré des taux de redoublement et de réorientation passés de 32.4% à 11.5% en fin de seconde, les effectifs du lycée stagnent.

Dans ce cadre, le public accueilli à Schuman présente un retard scolaire important comparé aux autres établissements puisque 25% des élèves ont déjà redoublé au moins une fois (34% pour la promotion actuellement en seconde). La mixité sociale est effective. Le taux de réussite au baccalauréat toutes filières confondues s'élève à 86% (2 points en dessous du taux attendu), depuis dix ans il y a une moins value constatée des résultats du baccalauréat à l'exception de deux années où il y a conformité avec le baccalauréat attendu pour la filière technologique.

Nous envisageons avec le projet PACTE d'offrir une diversification de prise en charge des élèves dans un groupe de 72 élèves ne suivant que les enseignements obligatoires (équivalent à 2 classes à 36). Ainsi, le lycée Schuman proposerait trois parcours pour les élèves de seconde : un parcours avec 3 classes pour les jeunes ayant un projet sportif et/ou des options spécifiques ; un parcours avec 3 classes à effectif allégé pour favoriser le suivi des élèves ; le parcours PACTE avec l'équivalent de 2 classes dont les élèves ont un projet sportif, tous explorent un parcours économique (enseignement d'exploration SES ou PFEG) et choisissent un second enseignement qui leur permet d'aborder un parcours scientifique : méthodes et parcours scientifique (la contraction de Sciences de laboratoire et Méthodes et pratiques Scientifiques) ou un parcours culture générale offrant une approche littérature et société ainsi que patrimoniale, et artistique avec l'enseignement d'exploration arts visuels. Ces parcours concourent à la prise d'initiative à la prise d'autonomie.

Mise en perspective

Ce diagnostic local se doit d'être complété par quelques données nationales et internationales.

L'Enquête internationale sur l'enseignement et l'apprentissage (TALIS) (*L'enseignement à la loupe*, 2015/13, septembre, OCDE 2015) met en évidence l'écart entre les convictions et les pratiques pédagogiques des enseignants. Plus de 90% des enseignants adhèrent à une vision constructiviste de la pédagogie et perçoivent l'apprentissage comme un processus actif visant à favoriser une réflexion critique et autonome. Pour autant, ils déclarent avoir plus souvent recours à des pratiques pédagogiques passives (moins d'un tiers demande à leurs élèves de travailler sur des projets d'au moins une semaine). Le projet PACTE a vocation à créer un cadre favorisant le développement des pratiques pédagogiques actives, et particulièrement l'autonomie des élèves.

Une étude de la DEPP de 2013 démontre qu'en première année post-bac, 56% des étudiants, toutes filières universitaires confondues, redoublent ou quittent l'université, le plus souvent à cause « d'une mauvaise orientation, mais aussi d'une difficulté à s'adapter à un contexte très différent de celui du lycée » (*La réussite et l'échec en premier cycle*, Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance – DEPP -, Ministère de l'enseignement supérieur, note d'information n°13-10, novembre 2013). Depuis 10 ans, l'innovation pédagogique est une des pistes officiellement promue pour aller au-delà de ce constat.

L'élaboration de ce projet s'est nourrie de ces différents éléments.

Objectifs poursuivis :

L'objectif du projet PACTE est tout d'abord d'influer sur la motivation et l'investissement des élèves. L'approche repensée de l'espace, du temps et de la pédagogie a pour volonté de produire un environnement moins scolaire dans lequel la confiance et l'accès progressif à l'autonomie sont les mots-clés.

L'idée est de rendre les élèves plus autonomes et responsables, de les inciter à se réapproprier les parcours en leur permettant de s'exprimer davantage et de participer au choix de certains thèmes et modalités de travail. Cette personnalisation des parcours d'apprentissage a vocation à créer de l'envie, à rendre l'élève plus actif et si possible acteur.

L'atténuation de la rigidité organisationnelle (l'unité classe) et spatiale (la salle qui permet plus difficilement la différenciation), la contextualisation des connaissances dans des projets, l'harmonisation des compétences et du vocabulaire pour donner davantage de sens, l'implication progressive des élèves dans les modalités d'évaluation sont autant d'éléments qui à nos yeux peuvent concourir à modifier l'approche et l'intérêt des adolescents pour le lycée.

Le deuxième objectif, intimement lié au premier, est de limiter le décrochage scolaire en s'adaptant un peu plus à ces lycéens qui ne se retrouvent pas dans leur rôle d'élève alors qu'en dehors de l'école ils se comportent de façon autonome et responsable. En se rapprochant davantage de leurs centres d'intérêt, en utilisant davantage les outils qu'ils affectionnent (le numérique), en leur laissant davantage de place, nous espérons les aider à prendre conscience qu'ils peuvent s'épanouir, réussir et se faire plaisir au lycée et de fait, se projeter positivement dans le post-bac.

Le troisième objectif est de parvenir à mieux gérer l'hétérogénéité croissante de nos élèves. La structure scolaire actuelle n'offre que peu de possibilité concrète pour mettre en œuvre une différenciation de plus

en plus nécessaire. Les modalités de travail et d'évaluation proposées espèrent faciliter le développement de pistes de différenciation, au bénéfice des élèves mais également des pratiques et du suivi pédagogiques des enseignants.

L'impact sur le climat scolaire et l'ambiance de travail devrait être visible progressivement. Celui sur les résultats et l'acquisition des compétences ne pourra sans doute être évalué qu'au bout d'une année d'expérimentation supplémentaire. L'impact sur le climat scolaire et l'ambiance de travail devrait être visible progressivement.

Nombre d'élèves et niveau(x) concerné(s) :

Le public concerné par ce projet est celui d'un groupe de 72 élèves de seconde représentant 2 classes. Toutes les disciplines de la classe de seconde sont concernées, y compris les enseignements d'exploration et l'accompagnement personnalisé.

Afin de faciliter la mise en œuvre du projet, et notamment l'emploi du temps, seuls les enseignements d'exploration « économique », « parcours scientifique » et « parcours culture générale » et parcours artistique sont à partir de la seconde année d'expérimentation accessibles aux élèves.

A l'issue de la première année, l'emploi du temps est remanié de façon à permettre l'an prochain l'intégration d'élèves suivant un double parcours, scolaire/sportif ou un parcours artistique (enseignement d'exploration arts visuels).

Décrivez votre action (de façon à compléter le résumé) :

La classe PACTE s'articule autour de plusieurs axes :

- Faire travailler les élèves par projets interdisciplinaires permettant de mobiliser les notions et compétences des programmes afin de mieux les intégrer et de les fixer ;
- Différencier les pratiques et permettre la remédiation en fonction des besoins individuels des élèves ;
- Permettre aux élèves d'accéder progressivement à une autonomie dans le travail et dans le fonctionnement du groupe ;
- Avoir recours à des pratiques innovantes dans les enseignements « traditionnels » (classe inversée, numérique...);
- Evaluer différemment les élèves et leur progression, à travers l'évaluation des compétences à la fois dans les disciplines et dans les différents projets développés ; permettre aux élèves d'avoir une vision constante sur cette évaluation et sur leurs progrès.

Modalités de mise en œuvre de l'action :

Les modalités mises en œuvre ont vocation à répondre aux différents freins à l'innovation pédagogique identifiés par les chercheurs. Parmi eux, l'existence d'un temps et d'un espace scolaire figés concentre de nombreuses critiques. L'organisation temporelle des cours fragmente le savoir, rend difficiles les liens pourtant porteurs de sens. De son côté, l'espace de classe le plus courant implique un nombre limité de situations pédagogiques dans lesquelles l'élève est le plus souvent passif. Il en découle une organisation dans laquelle l'élève n'est pratiquement jamais associé aux choix et aux modalités des savoirs enseignés, malgré la volonté affichée de développer son autonomie. Un nouvel aménagement de l'espace et du temps scolaire tend à mettre la *pédagogie de projet* au cœur des démarches proposées.

Espace

L'espace scolaire aménagé est une plate-forme pédagogique d'apprentissage capable d'accueillir un groupe de 70 élèves : une grande salle de 80 m² et deux salles de 40 m², communiquant entre elles, le tout permettant une modularité importante (espaces individuels, travail en îlots de 2 à 5 places, en groupe de 12 à 15 élèves).

Une connexion wi-fi, 3 vidéoprojecteurs interactifs, des tablettes, plusieurs tableaux, un espace d'exposition complètent l'aménagement de cet espace.

A la plate-forme principale de travail, située au cœur du bâtiment principal du lycée général, sont associés le CDI de l'établissement, quelques petites salles de travail en autonomie, des salles « classiques » ou un amphithéâtre.

Temps

Le temps scolaire sera réparti en trois moments essentiels :

- Des cours collectifs (en ½ groupe), au maximum 2 ou 3 heures par jour,
- Des travaux en groupe (de 2 à 5 personnes), soit en semi-autonomie avec un taux d'encadrement important (4 voire 5 enseignants pour le groupe), soit en autonomie ;
- Des temps individuels d'étude (lecture, écoute, recherche, rédaction, réalisation).

Ces différents temps contribuent à mieux respecter les rythmes apprentissage des élèves, prennent en considération l'hétérogénéité, et permettent le travail en groupe de besoin, de compétence, mais aussi le tutorat. L'utilisation quotidienne des outils numériques individuels (téléphone portable, tablette, ordinateur) et collectifs (Espace Numérique de Travail notamment) facilite l'accès aux ressources pour les élèves, le suivi de ces travaux et la coopération entre élèves et entre groupes.

En terme d'organisation, une première projection d'emploi du temps (voir en [annexe](#)) privilégie pour les temps de travail en groupes (16h30 hebdomadaire), des blocs de 2 heures, soit en « groupe scientifique », soit en « groupe sciences humaines », soit en « groupe langues ». Lors de ces blocs, le taux d'encadrement sera au minimum de 3 enseignants pour le groupe et pourra monter à 5.

L'encadrement du temps individuel d'étude sera de plus en plus allégé (1 enseignant puis en autonomie) ; ces heures-enseignants peuvent ainsi être réinjectées dans l'encadrement des travaux de groupe. De plus, l'AP, les 10h30 pour effectifs réduits, les 10h de vie de classe et l'EMC sont également consacrés à l'encadrement des travaux de groupe.

Pratiques pédagogiques

L'aménagement de l'espace et du temps scolaire tend à mettre la *pédagogie de projet* au cœur des démarches proposées. Les projets sont disciplinaires, transdisciplinaires et librement choisis; ils permettent, avec les compléments apportés par des moments de cours collectifs et le travail en semi-autonomie, de couvrir l'ensemble des programmes scolaires, mais également de travailler dans la durée sur l'orientation des élèves.

Ces différentes modalités d'apprentissage ouvrent à différentes pistes de différenciation, par exemple le travail en groupes de compétence ou le tutorat entre pairs, mais aussi à une évaluation formative conçue comme un outil d'apprentissage parmi d'autres (voir fiche sur quelques principes d'évaluation en [annexe](#)).

La pédagogie développée est fondée sur une alchimie entre les pratiques coopératives et le développement individuel, et repose notamment sur des présentations/expositions des projets et travaux réalisés par les élèves.

Concrètement, il y aura un projet trans-disciplinaire par période inter-vacances (soit 5 projets dans l'année) et au moins 2 projets individuels choisis et développés par les élèves, dont un en rapport avec l'orientation. Les temps de concertation et de préparation de PACTE ont ainsi permis de définir le thème du premier projet trans

Quels sont les moyens mobilisés ? Nombre d'enseignants ? Quelles disciplines ? Quels autres personnels impliqués ?
Une équipe de 20 enseignants représentant toutes les disciplines sont impliqués dans le projet, auxquels il faut ajouter 2 professeurs documentalistes et 2 CPE. + COP + MFC psychologie Université de Lorraine (UL).
Votre action a-t-elle une dimension partenariale ? Avec qui ? De quelle nature ?
Selon les projets, différents partenariats ont été mis en place (visites d'entreprises en lien avec le développement durable, lien avec le lycée agricole de Courcelles-Chaussy, COP + MFC psychologie Université de Lorraine pour le projet sur l'orientation) ; les thèmes des projets changeant d'une année à l'autre, d'autres partenariats seront amenés à être développés.
Votre action a-t-elle des liens avec la recherche (contacts, travaux engagés ou références bibliographiques en appui de votre action...) ?
Travail sur l'orientation avec une maître de conférence, UL. Travail sur les gestes professionnels enseignants et gestes d'étude des élèves dans le cadre d'un Master. L'an prochain, les enseignants engagés dans PACTE, sur la base du volontariat, pourront participer à l'espace d'analyse du travail mis en place au lycée dans le cadre du LéA MIREDeP (Mise en REseaux Des Enseignants et Développement Professionnel) (Institut Français de l'Education – ENS Lyon).
Quelles sont les modalités de suivi et de l'évaluation de l'action (auto-évaluation, évaluation interne, externe...) ?
Auto-évaluation par l'équipe enseignante et en interne par l'équipe de direction : voir les critères plus bas.
Citez des ressources, des points d'appui, des leviers qui vous ont permis de progresser (3 maximum) :
<ul style="list-style-type: none"> - Le bilan de la première année de fonctionnement nous a permis de voir un effet positif sur le bien être des élèves des classes PACTE dans le lycée et leur intégration plus rapide dans le fonctionnement du lycée, ce qui nous encourage à poursuivre notre action et nous rend optimiste quant à leur devenir en classe de première ; peu de différences en termes d'absentéisme par rapport aux autres secondes avec quelques élèves très absentéistes ; nombre de retenues particulièrement modéré pour des lycéens qui au départ n'ont aucune option, n'ont pas d'enseignement euro et n'ont pas un profil sportif ; nombre d'exclusions de cours nettement inférieur qui tend à démontrer un dialogue soutenu entre enseignants et élèves ; certains élèves particulièrement réservés ont nettement pris confiance en eux et montrent des capacités à prendre la parole en public en fin d'année, y compris face à 70 élèves et des adultes autres que leurs professeurs. - La mise en place d'une évaluation croisée des compétences sur l'ensemble des disciplines a permis de mieux cerner les élèves et a facilité les échanges de pratiques entre les collègues ; il apparait cependant désormais indispensable d'effectuer un « diagnostic de compétences » au début de l'année afin de mieux organiser ensuite les groupes de projet et d'accompagnement, en « panachant » les compétences des élèves de façon à favoriser le travail de groupe et

- l'entraide ; sur les deux classes « PACTE », l'une enregistre la plus forte progression sur l'année et l'autre la baisse la plus faible (en terme de moyennes), pour des élèves « moyens ».
- Des écueils relevés dans la gestion des groupes et de l'emploi du temps nous ont permis de refondre cet emploi du temps de façon à augmenter le taux d'encadrement sur des horaires ciblés, afin d'être au plus près des élèves dans la construction des projets et des méthodes et de mieux dégager des horaires pour la construction de l'autonomie.

Avez-vous rencontré des difficultés, des résistances, des freins qui ont gêné votre action (3 maximum) ?

- Communication : par pôles disciplinaires, la communication a bien fonctionné, les informations sont bien passées. Elle a été difficile au-delà, à l'échelle de l'équipe : les discussions de fond sur les questions pédagogiques ont été rares d'autant que des difficultés organisationnelles s'y sont ajoutées. Il n'existait pas d'horaire de concertation dégagé pour tous les enseignants dans leur emploi du temps et la communication virtuelle n'a pas permis d'aller au-delà des questions d'organisation. Au fil du temps, des tensions sont apparues ce qui n'empêche pas l'équipe d'exprimer sa volonté de poursuivre, à l'exception d'un professeur. Pour faciliter la communication et les échanges pédagogiques une attention particulière a été portée pour dégager l'an prochain un horaire de 2h/quinzaine dans l'emploi du temps de tous les intervenants.
- La méconnaissance du projet par les autres enseignants du lycée rend difficile le recrutement d'autres collègues à intégrer dans le projet ; une attention sera donc portée à la présentation du projet dès la rentrée et à une communication accrue en interne sur le travail et les projets réalisés en classe PACTE tout au long de l'année, ainsi qu'en bilan de fin d'année. Un point de vigilance en mathématiques : un seul professeur reste engagé dans le projet.

Préciser comment vous allez évaluer votre action (objectifs, modalités et indicateurs) (2000 caractères maximum) :

Le premier indicateur pour mesurer l'impact de l'action sur la réussite des élèves est l'évolution du degré d'acquisition des 5 compétences retenues pour chaque élève : compétences sociales, s'informer, communiquer, réaliser, raisonner (voir la déclinaison de ces compétences en **annexe**). Il devrait ainsi être possible, de façon individualisée, d'observer tout au long de l'année l'évolution de chaque élève.

Le deuxième indicateur retenu concerne les notes obtenues tout au long de l'année par chaque élève, pour chaque discipline ainsi que pour les projets transdisciplinaires. Le groupe d'élèves participera aux devoirs communs, ce qui permettra une comparaison relativement objective avec les autres élèves de seconde de l'établissement. Comparaison des résultats par trimestre, classes PACTE en jaune,

1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre
12,80	12,60	12,30
12,70	12,60	12,10
11,70	10,90	11,10
11,50	10,80	10,50
10,70		

- Une des deux classe PACTE (2°5) qui est la seule à progresser entre le 1^{er} et le 2^{ème} trimestre (+0,5) et à se maintenir entre le 2^{ème} et le 3^{ème} trimestre (-0,1),
- La 2°9 qui baisse entre le 1^{er} et le 2^{ème} trimestre (-0,1) mais progresse entre le 2^{ème} et le 3^{ème} trimestre (+0,2),
- La deuxième classe pacte (2°6) baisse constamment mais plus lentement que toutes les autres classes (-

sanction. Très clairement, les élèves dans PACTE font l'objet de moins de punitions que les élèves d'autres classes et sont moins exclus de cours.

La comparaison s'effectue entre les classes « PACTE » 2^{nde} 5 et 2^{nde} 6 et des classes à 36 élèves et une classe, la seconde 3, qui s'est révélée la plus difficile en dépit de son effectif allégé de 24 élèves. Le nombre d'exclusions de cours, nettement inférieur, tend à démontrer un dialogue soutenu entre les enseignants et les élèves, créant un espace de médiation propre à expliciter et résoudre les tensions.

	Retenues totales	Exclusions de cours
	62	12
	114	4
	29	7
	142	27
	137	25
	78	23

Le quatrième indicateur s'appuie sur l'implication des familles tout au long de l'année, du suivi scolaire des élèves (réunion parents-professeurs, rdv personnalisés) aux moments spécifiques de la seconde PACTE (présentation des projets personnels, cours en groupe ouverts, moments de convivialité). Une trentaine de parents sur les deux classes ont participé à deux restitutions de projets transversaux : les grandes migrations,

Quels effets avez-vous constatés sur les acquis des élèves ?

Les élèves ont eu les mêmes acquis en termes notionnels que les élèves des autres classes de seconde.
En termes de savoir être on observe une meilleure aisance à l'oral des élèves de la classe PACTE. Les rapports avec les professeurs ont également été modifiés dans le sens où les élèves semblent beaucoup plus enclins à solliciter l'aide des enseignants et à identifier leurs besoins.
La prise de décision et d'initiative a également fortement progressé pour le groupe.
On observe enfin un meilleur investissement dans la réflexion et la construction autour de leur parcours scolaire.

Quels effets avez-vous constatés sur les pratiques des enseignants ?

Beaucoup plus d'interactions entre les collègues, et d'échanges sur les pratiques, à l'échelle de pôles disciplinaires.
Mise en regard des attentes méthodologiques dans les différentes disciplines afin d'adopter des pratiques et un vocabulaire commun.
Ces échanges ont aussi permis de recontextualiser des contenus notionnels disciplinaires afin de les replacer dans des problématiques plus concrètes.

Quels effets avez-vous constatés sur le leadership et les relations professionnelles ?

Mise au jour de conceptions différentes du métier : la place de l'enseignant est interrogée, de transmetteur de connaissances à médiateur. Les professeurs ont une conception différente de l'autonomie dont ils bénéficient pour aborder leurs programmes. Cet aspect n'a pas fait l'objet de discussions partagées au sein de l'équipe. Il est indispensable de trouver davantage de points communs entre les programmes dans les projets proposés.

Quels effets avez-vous constatés sur l'école, l'établissement ?

Davantage d'échanges entre les personnels (parfois passionnés) et tendus, pouvant aboutir une certaine déstabilisation. En revanche, des coopérations fructueuses se sont mises en place : interdisciplinaires, certains collègues ont dit se sentir mieux, plus à l'aise, car moins seuls et confortés par la coopération, la co animation. Un prolongement de la démarche sera concrétisée en 1^{ère} ES dans une classe entre SES, histoire-géographie et lettres.

Quels effets avez-vous constatés plus généralement sur l'environnement ?

/

Souhaitez-vous communiquer une réussite particulière à l'extérieur ?

Certains élèves renfermés se sont nettement ouverts au fil de l'année : ils ont osé participer, interroger les enseignants, prendre la parole à l'oral pour présenter un bref travail. Clairement, les compétences sociales ont progressé davantage au sein de ces deux classes. A confirmer en première, notamment dans le cadre des TPE.

Avis du chef d'établissement ou de l'IEN :

Le projet PACTE est un projet ambitieux du fait de la mobilisation d'un nombre conséquent de personnes impliquées de l'équipe, mais surtout parce qu'il touche aux pratiques individuelles et remet en cause l'enseignement traditionnel, magistral où l'élève est plus passif, plus consommateur, où les modes d'évaluation sont souvent opaques et juxtaposés. Cette ambition s'est encore trouvée renforcée par mon choix de constituer une classe où les élèves n'étaient pas engagés sportivement, n'avaient choisi aucune option, ni euro, ni musique, ni arts plastiques, bref constitués d'élèves moyens, ne manifestant pas d'appétence particulière ; ce choix avait été fait précisément pour éviter que l'expérimentation ne soit contestée parce qu'il y avait de « bons élèves » dans la classe dès le départ. Il en a résulté assurément un travail pédagogique avec deux classes de 36 élèves où le « groupe moteur » était fort restreint et où la motivation a mis du temps à émerger pour certains élèves. De surcroît, des difficultés organisationnelles ont fragilisé le démarrage en déstabilisant professeurs et élèves : difficultés de faire l'appel, de ne disposer de tablettes qu'en janvier au lieu de septembre. Plus grave, l'autonomie aurait dû bénéficier d'un encadrement bien plus FORT en début d'année, ce qui a conduit des collègues à se retrouver en situation délicate, quant aux élèves ils ne savaient pas toujours dans quel groupe se rendre... Après un an, dire que PACTE, dans sa version initiale, contenait une large part d'utopie procède d'un évident constat. L'analyse des difficultés du projet a été menée avec une certaine lucidité. Le projet a trouvé une dimension plus modeste, chaque discipline ou presque conservant son horaire, mais davantage partagée, sans doute une politique de petits pas pédagogiques portera-t-elle d'autres fruits. Il importe cependant que l'on ne perde pas de vue les pistes initiales, l'évolution du rôle du professeur, des modes d'évaluation de partage de grilles communes d'évaluation, une réflexion approfondie sur l'autonomie... que la mise en action des élèves pour la construction de leurs apprentissage, demeure un principe « actif » du projet sans quoi, il deviendrait très éloigné de la mouture initiale proposée.

Toutefois, après cette expérimentation, l'équipe s'est repositionnée, a dépassé les constats négatifs, et a su retenir le climat davantage serein dans la classe, les résultats encourageants pour de nombreux élèves, pour qui le succès en seconde était loin d'être assuré. Les élèves ont mûri « vite », capables d'être à l'aise avec les adultes, de s'exprimer, avec, pour la plupart d'entre eux, une orientation conforme à leurs vœux. Aussi, chaque membre de l'équipe a dit vouloir dépasser tensions et clivages, pour conjuguer les approches pédagogiques, élargir les modes d'évaluation par compétences, et oser

l'autonomie et l'audace pédagogiques en inter et trans-disciplinaires dans ce projet à grande échelle...
A suivre et à poursuivre ABSOLUMENT, d'ailleurs, il essaime en 1 ère ES.

Mise en œuvre de l'action	- par une équipe élargie : interdisciplinaire et/ou inter catégorielle
Pilotage de l'action	- un chef d'établissement/directeur d'école avec une distribution de rôles (délégués) et une régulation collégiale
Typologie de l'évaluation de l'action	- sur les élèves (satisfaction, acquisition, compétence...) - sur le parcours des élèves (insertion suite à l'action etc.) - sur les pratiques professionnelles de l'équipe éducative (interdisciplinarité, gestes professionnels etc.) - sur l'organisation pédagogique de la classe
Typologie des modalités d'évaluation de l'action	- une évaluation interne intégrant l'analyse des acquis des élèves
Typologie de l'accompagnement (qui est accompagné ?)	- l'équipe
Typologie de l'accompagnement (qui accompagne ?)	- le Cardie (un membre du PASI) - un ou plusieurs chercheur(s) universitaire(s)
Typologie de l'accompagnement (quel type d'accompagnement ?)	- évaluation (du contenu, des pratiques, des dispositifs organisationnels, etc.) - aide technique (aide à la rédaction de bilan, formation à l'utilisation d'un outil etc.)
Liens avec la recherche. Sur quelle thématique ?	- l'évaluation des apprentissages, des pratiques, des unités éducatives - l'innovation, l'expérimentation et la conception de projets - le conseil pédagogique et le partage des responsabilités pédagogiques et éducatives - l'amélioration de l'école et le travail enseignant - l'accompagnement d'équipes et le développement professionnel

Enseignement des disciplines Interdisciplinarité	2.6
Organisation de la classe	2.9
Aide individualisée (<i>accompagnement personnalisé</i>)	2.10
Prise en charge de la difficulté scolaire	2.12
Relations avec les parents	3.4
Développement du numérique	4.2

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Lycée d'enseignement général Lycée technologique	Diversification pédagogique E	Compétences Difficulté scolaire (dont lutte contre le décrochage) Evaluation Organisation de la classe Orientation TICE	Education artistique Education civique, ECJS EPS, Motricité Français Histoire des arts Histoire, Géographie Informatique Interdisciplinarité Langues vivantes Mathématiques Physique, Chimie Sciences de la vie et de la terre Sciences économiques et sociales

Éventuellement ajoutez au-dessous du tableau les mots-clés qui n'apparaissent pas dans la liste ci-dessus mais qui semblent pertinents pour caractériser l'action (ne pas ajouter de mots dans le tableau).

